

VISITE DE M. Ad. FERRIERE, DIRECTEUR ADJOINT  
DU BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION DANS  
LES REPUBLIQUES DE L'AMERIQUE DU SUD

=====

But de la visite.

1. Rapporter au Bureau International d'Education une documentation aussi complète que possible dans les domaines suivants de l'Education et de l'Instruction : programmes, systèmes d'exams, méthodes d'enseignement et horaires en ce qu'ils ont de distinct de ceux employés dans l'Instruction publique en Europe; coéducation, self-government, coopératives scolaires, travaux manuels éducatifs, matériel autodidactique: méthodes de travail individuel ou par groupes. Formation des institutrices d'écoles enfantines et du corps enseignant primaire au point de vue de la préparation scientifique (psychologie de l'enfant), et pratique (confection de jeux éducatifs et de matériel à faire faire par les enfants). Culture corporelle: hygiène et enseignement de l'hygiène, gymnastique, écoles de plein air, jardinage, travaux manuels à titre de préapprentissage. Films scolaires...

Documentation brève en français à remettre, par écrit, à M. Ferrière à l'occasion des visites. Les documents imprimés sont à adresser par la poste au Bureau International d'Education, 44 rue des Maraîchers, Genève.

2. Conférences de psychologie génétique (énergétisme loi du progrès, hérédité, types psychologiques) et de pratique de l'école active (méthodes, discipline) à l'adresse du corps enseignant.

Autres sujets: la coéducation des sexes, le régime de l'autonomie des écoliers, la culture maternelle de la jeune fille, la formation du caractère; les actions internationales en faveur de l'éducation: Bureau International d'Education et Ligue Internationale pour l'Education Nouvelle.

Pour les conférences aux instituteurs et professeurs secondaires, il est désirable qu'il y ait un bon traducteur qui prenne des notes et, toutes les trois ou cinq minutes, procède à une traduction résumée, car la difficulté du sujet exige une concentration à laquelle ne sauraient parvenir les auditeurs qui ont de la peine à comprendre le français, surtout en matière de philosophie et de psychologie.

Par contre, pour les conférences de vulgarisation au grand public, on peut se passer de traducteur: n'y viendront que ceux qui comprennent à peu près bien le français.

\*  
\* \*

Programme des visites.

Il est désirable qu'une personne qualifiée ait la charge d'établir avec M. et Mme Ferrière l'horaire des visites et qu'une personne ou plusieurs personnes à tour de rôle soient prévues pour venir les prendre à l'hôtel, les conduire et les ramener.

Les visites d'écoles pourront avoir lieu entre 9 heures et midi et éventuellement entre 14 et 16 heures. M. et Mme Ferrière se réservent les heures de 12 à 16 heures pour le repas et le repos, sauf cas exceptionnels (excursions, etc.). Pour l'heure des repas, ils se régleront selon les usages du pays.

On est prié de ne pas organiser de réceptions officielles, avec discours, vu la surdité de M. Ferrière, ni de repas, banquets ou thés, vu son régime alimentaire spécial.

Toutes les questions doivent être posées par écrit, de préférence en français, et remises à Mme Ferrière qui répondra à celles qui sont de sa compétence; elle transmettra les autres à M. Ferrière.